

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-007494

N 64966

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 190 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

M EL FAROUKI KHAZRA

Date de naissance :

01 01 1972

Adresse :

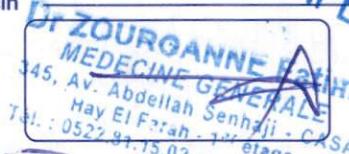
Jomilazine Mohamed Bouafni 143 MSK

Tél. :

06 61 60 130 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



INDE:091143115

Date de consultation :

20/01/2019

20/03/2019

Nom et prénom du malade :

EL FAROUKI KHAZRA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection gencive et maladie de Blanche + Diabète

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/05/2023 07/06/2023	Dr ZOUDI MEDICAL CLINIC Av. Abdellatif Ben YOUSSEF Hay El Fenn - Casablanca Morocco	345 TBI: INPE:091143115	Dr ZOUDI MEDICAL CLINIC Av. Abdellatif Ben YOUSSEF Hay El Fenn - Casablanca Morocco	Dr ZOUDI MEDICAL CLINIC Av. Abdellatif Ben YOUSSEF Hay El Fenn - Casablanca Morocco

~~INDE:09114~~ EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	30/05/23 07/06/23	427.00 181.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
			

AUXILIAIRES MÉDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F.
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412 00000000	21433552 00000000
D 00000000 35533411	00000000 11433553

[Création, remont, adjonction]

Ensuite, l'application nécessite la profession

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr.ZOURGANNE Fatima

MEDECINE GENERALE

Certificat de Planification Familiale
(DIU)

Ex. Médecin Chef du Centre
de Santé ibnou Tofail

Médecin Agrée pour la délivrance
des certificats de permis de conduire

345, Av. Abdellah Senhaji

Hay El Farah - 1er Etage

Tél : 05 22 81 15 02

Casablanca



الدكتور زرگان فاطمة

الطب العام

شهادة في تنظيم الأسرة
(تركيب اللولب)

الطبية الرئيسية سابقاً للمركز
الصحي ابن طفيل

طبية معتمدة لتسليم رخصة السيارة

345، شارع عبد الله الصنهاجي
حي الفرح - الطابق الأول

الهاتف : 05 22 81 15 02

Casablanca, le

Dr ZOURGANNE Fatima
MEDECINE GENERALE FATHIMA
345, AV. Abdellah Senhaji - 1er Etage
Tél. 05 22 81 15 02 - Fax 05 22 81 10 33 64
الدار البنچاد عاصمة
ep A 252

89,0°

S.V.

Le bras droit

Le bras gauche

S.V.

Le poignet droit

Le poignet gauche

S.V.

141,20

S.V.

Le bras droit

S.V.

61,5°

S.V.

Le bras gauche

9900



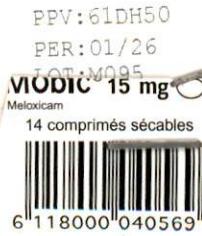
celes Deux (BP)

427,00

gélules levé
alors



SD35 1225
LOT PER
Prix 89.00



36,30



PPV:

141DH20
211233
11/202

LOT 21148
EXP 04/2022
PPV 00



ordonnance

Dr ZOURGANNE Fatima

Khadidja ept. Dr ZOURGANNE Fatima A. Chahla Le 07/6/2023

Dr ZOURGANNE Fatima
MEDECINE GENERALE
345, Av. Abdellah Senhaji - CASA
Hay El Farah - 1er etage
Tél. : 0522.81.15.02 et 0527.10.33.84



102,00

Brisket 1 kg

1kg Confiture

18,30

2/

Buccal Hydrol. S.V.

Boîte de 100 ml

60,00

30)

Nettoyant 1L S.V.

1kg de savon

T = 181,80

Dr ZOURGANNE Fatima
MEDECINE GENERALE
345, Av. Abdellah Senhaji - CASA
Hay El Farah - 1er etage
Tél. : 0522.81.15.02 et 0527.10.33.84

BIRODOGYL
CP PEL B15
P.P.V : 102DH00

LOT : 22E006
PER. : 01/2025



6 118000 060567

69,90

003H90

MELOXAM 15 mg Promopharm
Méloxicam
14 comprimés



PROMOPHARM S.A

6 118000 242093

18,90

BUCCOTHYMOL
Flacon de 150 ml

6 118000 020332

